

1er ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE du vendredi 28 mai 2021

PRÉSENTS:

Mmes BENOIT, COLLIN, DAGORN, GIFFARD, GRELLIER, LEFEVRE, LEROUGE MM., M BILLIARD, BORJON-PIRON, CESBRON, CHOPLAIN, COUGE, COURANT, FAIQ, FILLON, GRELIER, GROUD, LELIEVRE, MARBACH, MAUREL, NOURRIT, PORTIER, REYNOUARD, ROUSSEAU, VIOUX. Membres Titulaires

Mme

MM. FLAMANT, LANGEVIN, POLLONO, Membres Associés

MM. BESSARD (Président de Mécène & Loire) CORVEE (Directeur ENEDIS), JUGUET (représenté par Me MARCHE, Ordre des avocats), ROBLEDO (Représentant Université d'Angers) représenté par MME BOUVIER, **Conseillers techniques**

EXCUSÉS:

Mmes Bealu, Boursier Gate, Goujard, Mace, Petiteau, Mm. Baudinaud, Besnier, Chateau, Choquet, Drapeau, Droniou, Hardy, Legendre, Lemert, Malet, Patron, Picot, Ricot, Varvat, Membres Titulaires

Mmes BARTHELEMY, LENOIR, SOCARD, SYDOR,

MM. BERSON, J.P. BILLIARD, BOISRAME, D BOUYER, BRUNET, GIDOIN de MONNERVILLE, JOUSSELIN, LECLERC-DOUCHKINE, MARTIN, MAHOT, MARQUE, ROUILLER, WERQUIN, **Membres Associés**

Mmes BOITTEAU (représentant DCF), DURAND (Directrice DIRECCTE Pays de la Loire), FILIPIAK (Directrice DREAL), GUILLONNEAU (Directrice Services des Douanes), HURMAN (Directrice Banque de France), TESSIER (représentante CIDES), YANNOU (Anjou Tourisme)

MM. AUDOIN (la poste), APAIRE (Président MEDEF Pays du Choletais), BEDOUIN (Président We Network), V. BOUYER (Président Destination Anjou), BOUVIER (Président Chambre de métiers), CHARTRAIN (Président PRI ORACE), CHALOPIN (Président Syndicat Mixte Anjou Numérique), COUPRIE (MEDEF), DAVY (Président de l'Association des Maires de Maine-et-Loire), DESROQUES (Président des Vitrines de Saumur), DOLAY (Président Union Départementale des Commerçants Non Sédentaires), DOUGE (Président Tribunal de Commerce), GAZEAU (Président Vitrines d'Angers), GERARD (Directeur Départemental des Territoires), GILLET (Président du Conseil départemental), GRIMAUD (Département de Maine-et-Loire), LAIZE (Président Chambre d'Agriculture 49) LANDRAU (Représentant CJD 49), LE GALLOUDEC (représentant la JCE), LE MONNIER (Président Comité Local des Banques), PAYEN (Président ASDEPIC), PERROT (Représentant l'ACEC), SALLE, (Président ARC Ouest),), SANCHEZ (Président CHOLET Vitrines), SCHAUPP (Président MEDEF Anjou) SOULARD, (Président Pôle Enfant Nova Child), VERMERSCH (Recteur de l'Université Catholique de l'Ouest), WAGENER (Président Agence de Développement du Grand Saumurois), Conseillers techniques

INVITES

M. PINEAU Guillaume, Chargé de mission Aménagement Numérique du Territoire · SMO Anjou Numérique

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Mme COUPRIE Isabelle, Direction des Affaires Financières

Mme HERAUD Florence, Pôle Communication

Mme ROCHER Anne, CDP49 Formations

Mme VERWEE Anne-Marie Direction des Relations Institutionnelles et de l'Aménagement du Territoire

M. HOUEIX Christophe, Direction Développement des Entreprises

M. LAHEURTE Cyrille, Direction générale

M. RANCHOUX Pascal, Direction des Relations Institutionnelles et Aménagement du Territoire

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE DE MAINE-ET-LOIRE DU 28 mai 2021

SÉANCE DU VENDREDI 28 MAI 2021

Ordre du jour

1. VIE INSTITUTIONNELLE	1060
1.1 Validation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26	mars 2021 1060
1.2 Délibérations	1060
1.3 Conventions	1068
1.4 Représentations	1072
1.5 Délégation de signature	1072
2. INTERACCION- ANJOU NUMÉRIQUE	1072
2.1. Les actions de la CCI dans le domaine du numérique	1072
2.2. Présentation du Cloud NGV	1075
2.3 Point d'étape sur le déploiement du réseau FttH par Anjou Numérique	1079
3. ACTIVITÉS CCI	1084
3.1 Communication du président	1084

La séance se déroule en présentiel et à distance. Une partie des participants suit la réunion en visioconférence (Teams).

Le Président GRELIER excuse l'absence du Préfet, Pierre ORY et de Michel DERRAC, directeur de la DGFIP.

Le Président GRELIER présente le calendrier de déconfinement. S'appuyant sur les informations échangées en CODEFI la veille, il déclare que l'épidémie est toujours présente. Il indique que de nouveaux foyers ont été identifiés dans le département. C'est pourquoi il invite les membres de la CCI à conserver les habitudes prises il y a un an.

Le Président GRELIER évoque le plan de relance mis en place par l'État. Depuis le début de la crise, ces dispositifs ont représenté en Maine-et-Loire :

- plus d'un milliard d'euros de prêts garantis par l'état délivrés à 5 927 entreprises, dont plus de 90 % sont des TPE et des PME ;
- 273 millions d'euros d'activité partielle, correspondant à 28 millions d'heures non travaillées, ont été mobilisés ;
- 197,49 millions d'euros d'aides versées au titre du fonds de solidarité à 18 451 entreprises;
- 17,91 millions d'euros de report d'échéances fiscales.

Le Président GRELIER indique que le début des soldes a été décalé du 23 au 30 juin et que le Préfet autorisera 3 dimanches d'ouverture des commerces : les 20 et 27 juin et le 4 juillet, le week-end de la braderie à Angers.

Le Président GRELIER évoque la forte pression des grandes enseignes pour ouvrir le dimanche.

1. VIE INSTITUTIONNELLE

1.1 Validation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mars 2021

Les membres n'ont aucune remarque à formuler.

Validation unanime des membres titulaires

1.2 Délibérations

→ Budget exécuté 2020

Hervé FILLON souligne l'aspect exceptionnel de l'année 2020, tant à cause de la crise sanitaire que pour l'important travail réalisé par la direction financière de la CCI.

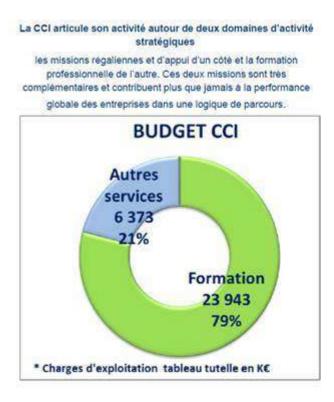
Parmi les événements marquants de l'année 2020, il évoque le supplément de la TFC de 305 k€ dû à une dotation complémentaire de l'État de 100 M€ qui a compensé la baisse de TFC actée par la loi de finances. 80 M€ ont été orientés vers les CCI pour faire face à la crise sanitaire et 20 M€ pour la réalisation d'objectifs dans le cadre de la mise en œuvre d'actions du Plan de relance.

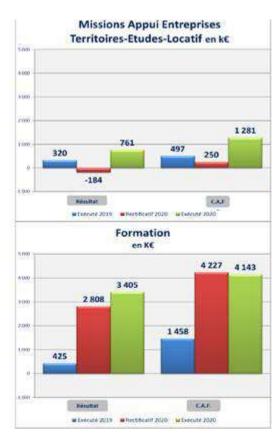
Des économies ont été réalisées sur les coûts mutualisés avec la CCI Pays de la Loire et avec le portage financier du dispositif industrie par CCI Pays de la Loire.

Le Président GRELIER déclare que la CCI Pays de la Loire et la CCI du Maine-et-Loire ont largement atteint les objectifs liés à la TFC.

Poursuivant sur les événements marquants, Hervé FILLON indique que les négociations sur la convention collective de droit privé n'ont pas avancé, que la mise en œuvre du nouveau modèle économique du CFA (facturation des coûts contrats aux OPCO, autofinancement des investissements) a eu des incidences sur le budget.

Concernant l'impact du Covid, Hervé FILLON indique que lors de l'établissement du budget rectificatif, il n'avait pas été prévu un 2^e confinement. Le report et l'annulation d'événements ont entrainé des baisses de ressources et de dépenses. Globalement, la crise a eu pour effet une baisse d'activité





Hervé FILLON passe en revue les différents budgets.

Les missions d'appui

Les ressources d'exploitation s'élèvent à 1 575 k€ contre 1 615 k€ prévus au budget rectificatif (BR). Les charges d'exploitation sont également en baisse. Elles s'élèvent à 4 599 k€ contre 5 M€. Ces baisses sont liées à la crise sanitaire.

Avant affectation de la TFC, le résultat était de - 3 185 k€ (contre -3 447 prévus au BR). La TFC (3 885 k€ contre 3 580 prévus au BR) permet de dégager un excédent.

Services locatifs

Les nouveaux locataires ont permis d'avoir une légère augmentation des ressources (831 k€ au lieu de 822 k€ prévus au BR). Les charges externes ont baissé. Les dépenses ont été reportées. Le résultat présente un excédent brut de 227 k€. Le résultat avant affectation de la TFC s'élève à 123 k€ (contre 27 k€ prévus au BR).

La formation

Pour l'ensemble des activités de formation, les ressources d'exploitation s'élèvent à 26 132 k€ contre 26 664 k€. Cette baisse est liée à la baisse d'activité de la formation continue. Les charges externes d'exploitation se maintiennent au niveau de celui du budget exécuté 2019 : 21 673 k€. Le résultat avant affectation de la TFC s'élève à 3 405 k€ (contre 2 808 k€ prévus au BR).

Concernant le CFA, Hervé FILLON rappelle que la facturation se fait désormais au coût France compétence. Le chiffre d'affaires est légèrement inférieur au BR : 22 431 k€ contre 22 797 k€ prévus. Des ajustements ont été faits liés à des écarts d'analyse avec les OPCO. Hervé FILLON souligne l'augmentation des délais de règlement. Les charges externes s'élèvent à 18 M€ (18,3 M€ au BR). L'excédent brut d'exploitation s'élève à 4 398 k€. Le résultat du CFA avant affectation de la TFC s'élève à 3,5 M€ pour une prévision à 2,8 M€. Un résultat très satisfaisant, estime Hervé FILLON.

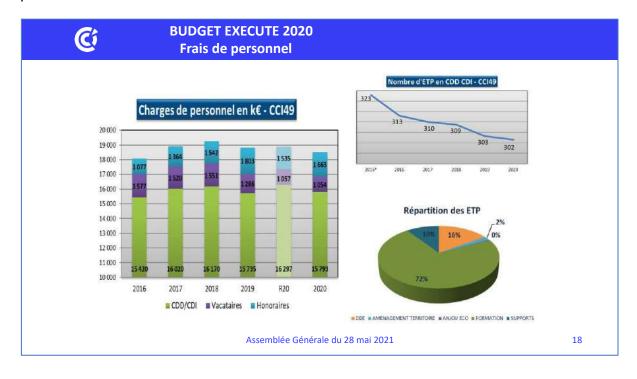
Pour la formation continue, l'impact de la non-activité lors du 2e confinement en novembre, qui n'avait pas été prévu lors de l'élaboration du BR en octobre, apparaît dans le résultat. Le chiffre d'affaires est en baisse de 21% par rapport à 2019 (-4% par rapport au BR). Les charges externes, notamment celles du personnel, ayant diminué, le résultat brut d'exploitation est de 61 k€. Le résultat avant affectation de la TFC est de 55 k€.

Pour l'ensemble des activités de la CCI, les ressources d'exploitation s'élèvent à 32,111M€ pour une prévision à 32,332 M€.

Les charges externes sont en baisse en lien avec la moindre activité. Les frais de personnel sont stables : 18 758 k€ pour 18 798 k€. L'excédent brut global est de 5,552 M€. Après les reprises de provision et amortissements, les dotations aux amortissements et aux provisions et les impôts, le résultat final est de 4,166 M€ pour une prévision à 2,624 M€.



Concernant les frais de personnel, Hervé FILLON relève une relative stabilité. Les effectifs CDI et CDD se maintiennent. Ils sont légèrement en baisse pour les vacataires et les honoraires. Toutefois, le nombre d'ETP pour les CDI et CDD est en baisse depuis 2013, passant de 323 à 302. 72% des ETP concernent l'activité formation.

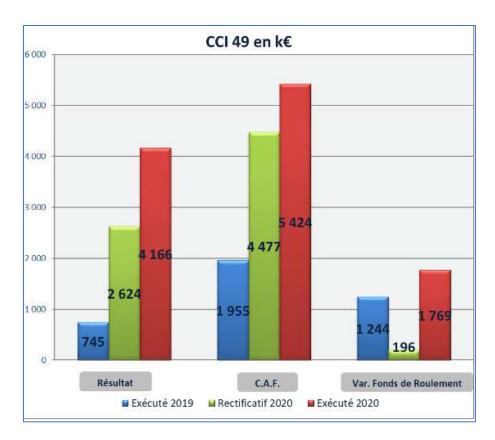


	PROGRAMMES	TFC AFFECTEE en k€	taux Besoin en TFC *	taux dépendance **
A01	Formalités / CFE	137	5%	26%
A02	Création transmission reprise	410	15%	64%
A03	Développement international	33	1%	92%
A04	Innovation, numérique	542	19%	81%
A05	Développement durable / environnement	211	7%	35%
A06	Développement des réseaux et filières pour les ent	362	13%	72%
A07	Développement commercial, financement	323	11%	85%
A08	Information économique	530	19%	74%
B01	Apprentissage		0%	0%
B02	Formation initiale hors apprentissage		0%	0%
B05	Découverte - Orientation professionnelle	39	1%	83%
C01	Développement et aménagement du territoire	203	7%	87%
D01	Mission consultative territoriale	37	1%	100%
	BE SOIN EN TFC	2 828	100%	
	TFC PERCUE	3 885		
	Affectation au Fonds de roulement	1 057		
	oin en TFC = part de TFC nécessaire au programme de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'en:	semble des prod	duits	

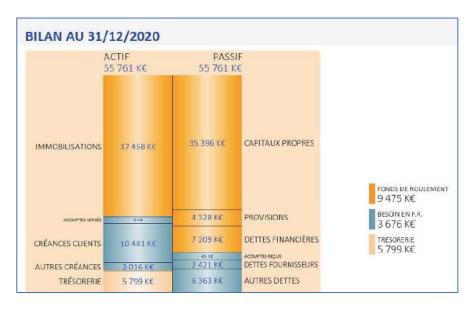
Le résultat de l'ensemble des activités de la CCI en 2020 (4 166 k€) a généré 5 224 k€ de trésorerie (C.A.F. : capacité d'autofinancement de l'entreprise), auxquels s'ajoutent des subventions d'investissement (289 k€).

Hervé FILLON explique que du montant de cette trésorerie ont été prélevés : 3 567 k€ pour des investissements et 406 k€ en remboursement d'emprunts. Ces investissements comprennent notamment un investissement financier de 2 500 k€ (sous la forme de placements à long terme, 5 ans maximum) pour faire face aux provisions, notamment celle liée aux indemnités de départs à la retraite et aux créances clients dues aux paiements retardés des OPCO.

C'est pourquoi la variation de fonds de roulement « n'est que de » 1 769 k€.



Compte tenu des mouvements de trésorerie réalisés en 2020, le solde de trésorerie qui était de 9 205 k€ fin 2019 est passé à 5 799 k€ au 31 décembre 2020. La trésorerie propre (sans les comptes FRT) est de 4 442 k€ contre 7 594 k€ en 2019. Hervé FILLON souligne le niveau élevé du fonds de roulement : 9 475 k€, qui correspond à 116 jours.



Hervé FILLON indique que les créances irrécouvrables pour l'exercice 2020 s'élèvent à 5,9 k€ et que 24 % de ces créances ont fait l'objet d'une provision sur les exercices précédents.

Hervé FILLON présente comment sera affecté le résultat de l'exercice 2020 (4 166 k€). 3 350 k€ seront affectés au CFA pour apurer le résultat négatif lié à l'exercice déficitaire de l'année précédente. 816 k€ seront fléchés vers des projets d'investissements à porter au plan pluriannuel d'investissement 2022-2025 (BP 2022) des autres secteurs d'activité :

- le projet d'agrandissement de l'établissement de formation de Saumur ;
- le projet d'agrandissement Eurespace Cholet, en prévision du transfert du centre de services et de la cession de l'hôtel consulaire de Cholet ;
- le déménagement du siège de la CCI (projet Métamorphose).

CHIFFRES CLES	
Résultat de l'exercice	4 166 K€
Capacité d'autofinancement	5 424 K€
Solde budgétaire global	1 769 K€
Taxe pour frais de chambre	3 885 K€
Fonds de roulement net en fin d'exercice	9 466 K€
Fonds de roulement net en nombre de jours	116 Jours
Assemblée Générale du 28 mai 2021	

Le Président GRELIER souligne la réallocation des 100 M€ par l'État et les missions confiées aux CCI, suite au travail réalisé pendant le confinement, qui a montré l'importance des CCI dans l'écosystème et leur intervention efficace auprès des entreprises.

Il espère que la nouvelle équipe de CCI France réussira à convaincre le Ministre de l'Économie qu'il faut arrêter de vouloir réduire la TFC.

Concernant la formation, il constate que la loi Pénicaud contribue au développement de la concurrence dans les territoires où les parts de marché semblent les plus accessibles.

Il prévoit que des réajustements seront nécessaires dans les prochaines années compte tenu de tous les changements apportés par cette réforme.

Hervé FILLON précise que les coûts contrats perçus incluent les investissements de moins de trois ans. Ces résultats doivent donc aussi servir à investir. Il est difficile de demander des subventions en plus pour financer des investissements pour le CFA.

Catherine DAGORN indique que la commission finances s'est réunie le 22 avril pour examiner le budget exécuté 2020 et qu'elle a émis un vote favorable à l'unanimité des membres présents.

Rémi SOURICE, commissaire aux comptes du Cabinet BECOUZE, souligne à son tour l'aspect exceptionnel de l'année 2020.

Il félicite les équipes de la CCI et en particulier l'équipe qui gère les finances pour le très bon travail réalisé dans le contexte de la crise sanitaire et de l'évolution du financement du CFA. Il déclare que le Cabinet BECOUZE certifie les comptes de la CCI et du CFA.

Le Président GRELIER félicite le directeur de la CCI, Cyrille LAHEURTE, et les équipes pour avoir réussi à tenir les objectifs tout en respectant les contraintes liées à la crise sanitaire. Il se réjouit de constater la maîtrise des charges. Il évoque également la qualité des encadrants pour les bonnes relations avec les OPCO, un élément très important pour obtenir et conserver les marchés dans le domaine de la formation. Il remercie également le trésorier pour la présentation du budget.

Validation unanime des membres titulaires

Yannis BORJON-PIRON indique qu'en 2020, la CCI de Maine-et-Loire a lancé six marchés locaux, dont 4 marchés en procédures adaptées :

Trois concernent des marchés de fournitures et services (d'un montant inférieur à 139 000 € HT) :

- la location et l'entretien de linge pour un montant annuel 11 000 € HT;
- la collecte des déchets des sites de Cholet pour un montant annuel 20 000 € HT;
- l'accord cadre pour des prestations de traiteurs pour un montant annuel 20 000 € HT :

Un marché concerne des travaux : la rénovation du 1er étage de l'aile est du centre Pierre-Cointreau pour un montant 679 000 € HT.

Le Président GRELIER précise que de plus en plus de marchés sont passés au niveau régional.

→ Prise de participation dans des foncières de redynamisation SAS Angers Loire Métropole et Maine-et-Loire

Délibération sur extranet élus

Le Président GRELIER explique que l'État souhaite intervenir sur la revitalisation et la réorganisation de certains fonciers en incitant les collectivités à créer des foncières.

Alter Cités a été sollicité par les collectivités du Maine-et-Loire pour mener ce projet au côté de la Banque des Territoires.

Une foncière a été créée à l'échelle d'Angers Agglomération et une autre pour le reste du département. La CCI a été sollicitée pour participer au comité de sélection.

Le Président GRELIER a proposé au bureau que la CCI devienne actionnaire aux côtés d'Alter Cités, la Banque des Territoires et le Crédit Agricole afin qu'elle ait plus de poids. Compte tenu des résultats actuels, il a semblé au bureau que la participation à ces foncières était une bonne opportunité pour peser dans les décisions prises au sein de ces structures. Le Président GRELIER estime que la CCI a un rôle à jouer dans les équilibrages des fonds de commerce et les choix stratégiques liés au foncier. L'objectif est d'investir 200 000 € par foncière.

Régis ROUSSEAU, présent à la réunion où a été actée la participation de la CCI, rapporte que le président d'Angers Loire métropole, a apprécié la décision de la CCI de devenir actionnaire de ces foncières. Il estime que CCI pourra ainsi être active en amont lors des acquisitions et apporter son expertise, ce qui est déjà le cas, pour le placement des surfaces commerciales.

Le Président GRELIER indique que les foncières reçoivent des projets de la part des collectivités. Il insiste sur le fait que les projets doivent être structurants.

Cyrille LAHEURTE précise que le vote de ce jour acte le principe de la participation de la CCI à ces outils pour un montant maximum de 200 000 € par foncière.

Le sujet reviendra en assemblée générale pour le vote des statuts et de la participation financière.

Les membres élus valident cette délibération.

Validation unanime des membres titulaires

1.3 Conventions

→ Avec le club des entrepreneurs de l'Anjou

Convention CEA sur extranet élus

La convention CEA/CCI fixe les modalités du partenariat autour de trois principaux axes de collaboration :

- l'appui à l'animation du CEA,
- la Grande aventure d'entreprendre,
- la contribution à certaines animations au sein de la MCTE d'Angers.

La CCI met à disposition 30 jours en ressources globales pour l'appui à l'animation et 14 jours en fonctions support (DAF et/ou RH). Le club est présidé par Virginie GOLMARD. La vice-présidente est Emmanuelle MONROCHE, le trésorier est Dominique VIEJO et le secrétaire est Georges MENARD.

Validation unanime des membres titulaires

→ Avec l'ADECC

Convention ADECC sur extranet élus

La convention a pour objet de définir l'ensemble des relations entre la CCI et l'ADECC. Philippe LOHEZIC est le référent de la CCI.

La CCI fournit des services supports d'assistance ou d'accompagnement dans les domaines de la comptabilité, pour le montage des dossiers de financement, pour l'appui à la vie institutionnelle de l'association (préparation des instances) et pour la communication.

Le temps consacré prévisionnel à l'exécution de ces services par la CCI est de 145 jours en ressources globales (105 jours conseillers et 40 jours assistantes) et 20 jours pour le support de la DAF. Soit un global de 165 jours de ressources.

En plus de ces missions, des prestations de la CCI peuvent être facturées à l'ADECC après acception d'un devis.

Pour 2021, la réalisation en sous-traitance d'accompagnement d'entreprises sur la thématique de l'eau est programmée avec :

- Le syndicat Layon Aubance Louets et l'ADECC : devis estimé à 24 360 € TTC.

Le syndicat Romme et l'ADECC : devis estimé à 6 000 € TTC

L'association est présidée par Yannis BORJON PIRON. Le trésorier est Thierry DRAPEAU (QUINCAILLERIE DOUESSINE). La secrétaire est Véronique GERBAUD (GPE VEYNAT). Le président d'honneur est Jean Yves FOUCHER. La CCI est représentée par Hélène GRELIER (KLIVEO – LOGISSEO).

L'assemblée générale de l'association aura lieu le 15 juin.

Validation unanime des membres titulaires

→ Avec ORACE

Convention ORACE sur extranet élus.

La convention a pour objet de définir l'ensemble des relations entre la CCI de Maine et Loire et l'association ORACE pour l'année 2021.

<u>ORACE</u> accompagne les entreprises de la région Pays de la Loire dans la maîtrise de leurs consommations d'énergie.

La CCI fournit des services supports d'assistance ou d'accompagnement dans les domaines suivants :

- Comptabilité :
- Gestion administrative du personnel
- Instruction des dossiers de financement
- Appui à la vie institutionnelle de l'association

Suite au départ du Directeur de l'association fin 2019, la CCI Maine et Loire met à disposition de l'association son responsable du pôle développement durable pour 0,20 ETP par an.



Validation unanime des membres titulaires

→ Grande Aventure d'Entreprendre le 8 juin

Philippe COUGÉ présente le programme de l'événement qui se déroulera le 8 juin en version digitale. Le Président GRELIER demande s'il serait possible de solliciter une dérogation auprès du Préfet étant donné que l'autorisation d'accueillir du public dans des salons est prévue à partir du 9 juin.

Philippe COUGÉ répond que cela lui semble compliqué de rajouter du public étant donné l'organisation technique prévue, notamment avec la présence d'un plateau TV.

Philippe COUGÉ présente les différents temps forts de la journée.

Pour les espoirs de l'économie, la CCI a reçu 40 dossiers : 10 reprises et 30 créations.

Parmi les candidats, il y a 6 entreprises saumuroises, 6 choletaises et 28 angevines.

Le pré-jury s'est tenu le 12 mai. 10 finalistes (3 reprises et 7 créations) participeront au concours final. Les entrepreneurs viendront présenter leur entreprise pendant 6 minutes. 4 prix sont à décrocher à l'issue de ces pitchs : le prix du jury, le prix de la création, le prix de la reprise et le prix du public (un vote sera organisé en ligne).

La reprise des prix aura lieu en fin de journée.

Les dix entreprises en lice pour le prix des espoirs de l'économie

SOCIETE	Nom du dirigeant		ACTIVITE	VILLE
A.G.E.V SOLUTIONS	BEZIAU / LE MEUR	Yohan / Matthieu	Génie écologique	CHOLET
ATELIER VIÈ	DE GOURMONT	Guillaume	Transformation de matières plastiques	ST BARTHELEMY d'ANJOU
ENGITECHS	DAVID	Eddy	Conception et distribution de produits d'éclairage LED	ST MACAIRE EN MAUGES
L'ÉCHO DES BOCAUX	DEBACKER	Marion	Épicerie vrac	SAUMUR
SILEX	LIENNARD / MUTTER	Marie-Elise / Rachel	E-commerce / Cosmétiques bio et naturels pour homme	LES PONTS DE CE
N AUREM	CHALOPIN	Flora	Bijouterie joaillerie	ANGERS
AD CONFECTION	GALLIOT	Jennifer	Confection habillement - textile	TREMENTINES
VANILLA BRIDGE	RASOAMANDRARY	Noéline	Élaboration des arômes naturels ou extraits de vanille	ANGERS
L ÉTAIT UNE GRAINE	HUMBERT / DAVID	Anne / Margot	Production de micro-pousses et vente de graines	MAUGES SUR LOIRE
ENTRE PARENTHESES	CARTRON	Delphine	Coiffure, prothésiste capillaire et prothèse mammaire externe	ANGERS
Name and Administration of the Control of the Contr			The second secon	

Le deuxième temps fort est le pitch for money.

Au regard du nombre de dossiers (31 dossiers enregistrés), des montants demandés et du nombre d'investisseurs qui ont répondu présents, Philippe COUGÉ constate que « le pitch for money » est devenu un rendez-vous incontournable de la GAE.

Autre temps fort : « la battle des étudiants ». Une douzaine d'équipes devrait y participer.

Faute de pouvoir organiser cet événement en présence du public, l'équipe gagnante sera déterminée par un vote en ligne avec l'outil Wooclap.

L'animation sera assurée par Calixte de Nigremont.

Cette battle se déroulera en présence de la marraine de l'événement Claire Lehay de l'atelier gourmand, ancienne lauréate des espoirs de l'économie. Elle participera également à la remise des prix des espoirs en fin d'après-midi.

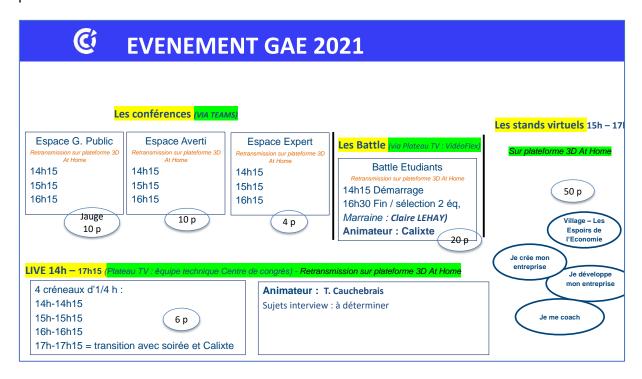
Philippe COUGÉ présente les différents espaces digitaux : des conférences organisées via Teams, des stands virtuels retransmis sur la plateforme 3D At Home et le plateau télé, la grande nouveauté de cette édition, retransmis en direct de 14h à 17h15 également sur la plateforme 3D At Home.

La soirée de clôture, animée par Calixte de Nigremont, démarrera à 17h15.

Au programme : la finale de la battle des étudiants en présence de Claire LEHAY, la remise des prix du concours des espoirs de l'économie. Des témoignages d'anciens lauréats et d'élus de la CCI seront diffusés.

Philippe COUGÉ indique que les prix espoirs de l'économie 2021 seront remis par les lauréats du concours 2020, qui n'ont pas eu la chance d'avoir une cérémonie de remise de prix en 2020. Ce sera l'occasion de les mettre à l'honneur.

Philippe COUGÉ précise que 100 inscriptions avaient été enregistrées il y a une dizaine de jours. Il indique que les GAE, en format classique, réunissaient un peu plus d'un millier de personnes.



Le Président GRELIER déclare qu'il faudra penser à préciser aux membres du bureau à quel moment ils doivent venir au Centre des Congrès. Philippe VIOUX indique que toutes les interventions prévues au cours du plateau TV seront calées la semaine suivante.

Le Président GRELIER souligne que cette GAE sera la dernière du mandat, qu'il n'y en a pas eu en 2020 et que cette manifestation est une marque de fabrique importante, à la fois

de l'équipe précédente avec le lancement et de l'équipe actuelle. Il souligne l'importance d'informer les élus sur le déroulement pour qu'ils ne passent pas à côté de cet événement.

1.4 Représentations

→ Commission communale pour l'accessibilité

La Ville d'Angers sollicite la CCI pour le renouvellement des membres de la commission communale pour l'accessibilité.

La CCI est actuellement représentée par Dominique MAHOT, qui est le représentant de la CCI à la sous-commission accessibilité de la Préfecture du Maine-et-Loire, qui étudie les dossiers liés à la règlementation PMR. Il a une bonne connaissance des dossiers et des problématiques.

C'est pourquoi, le bureau a proposé de renouveler Dominique MAHOT en tant que représentant de la CCI jusqu'à la fin de la mandature.

Validation unanime des membres titulaires

→ Mission Locale Angevine

Le mandat de la CCI en sein du Conseil d'administration de la Mission Locale Angevine arrive à échéance en 2021. La CCI est sollicitée pour désigner un candidat pour une durée de 3 ans. Ce renouvellement sera voté lors de l'assemblée générale de la Mission Locale Angevine, en juin 2021.

Le bureau a proposé de désigner Jean-François LAPLANCHE en titulaire, et Hervé CHESNEAU, en suppléant.

Validation unanime des membres titulaires

1.5 Délégation de signature

Délégation de signatures sur extranet élus

Sur proposition du directeur général, le bureau propose de rajouter la délégation de signature à Amélie COUSSEAU, chargée de formalités pour la validation des conventions relatives à l'organisation des périodes d'observation en milieu professionnel.

2. INTERACCION- ANJOU NUMÉRIQUE

2.1. Les actions de la CCI dans le domaine du numérique

François LELIÈVRE présente les trois axes d'actions de la CCI dans le domaine du numérique : la structuration de l'écosystème, la sensibilisation et l'accompagnement.

Concernant la structuration de l'écosystème, il présente les partenaires avec lesquels la CCI mène des actions.

















François LELIÈVRE indique que <u>Angers Technopole</u> a un nouveau directeur, Quentin RENOUL, qui a pris ses fonctions en février. Le conseil d'administration est en cours d'élaboration la feuille de route 2021-2026. Il cite les programmes liés au numérique : l'opération Renard pour les entreprises du numérique, l'opération Codec liée à l'économie circulaire, le programme SelanC qui s'adresse aux TPE et PME qui souhaitent développer des programmes innovants en interne, le programme Servéo dédié à l'innovation dans le domaine des services, le programme MPIA, destiné aux établissements d'enseignement et de recherches pour faire émerger les projets qui naissent dans les laboratoires, l'Innovation Academy et les matinales d'informations sur l'innovation en général.

We Network apporte un appui aux entreprises dans deux domaines : les produits intelligents et les process intelligents. Cette structure est aussi impliquée dans des programmes de filières et propose diverses formations dans le domaine de l'électronique.

La Coopérative Angers French Tech porte le label French Tech dans le département. Elle a un nouveau directeur : Toan Ha Cam. Elle a intégré de nouveaux locaux dans les anciens bâtiments de l'évêché, où elle accueille de nombreuses entreprises. Elle participe avec Angers Technopole au programme national, French Tech Tremplin, qui vise à faire en sorte que l'écosystème French Tech soit aussi riche et pluriel que la société. Elle travaille également à la création d'une plateforme de recrutement.

La CCI est le relai de l'État pour le programme de financement France Num.

ADN Ouest rayonne sur les Pays de la Loire et la Bretagne. Cette structure travaille avec les DSI, les établissements supérieurs d'enseignement et de recherche et des prestataires comme la CCI.

French Fab a lancé la plateforme « Boost French Fab » pour accompagner les entreprises qui ont des projets d'industrialisation numérique de leur process.

Pour le site de vente en ligne, Angersshopping.com, la CCI a animé des formations pour les adhérents, par exemple sur l'animation des pages Facebook et la réalisation des fiches produits.

Enfin, l'Europe et la région des Pays de la Loire sont deux acteurs importants en termes de financement de l'industrie et du commerce du futur.

Concernant l'axe de la sensibilisation, François LELIÈVRE indique que la CCI propose régulièrement des rendez-vous sur la transition numérique et l'industrie du futur à l'intention des industriels et des commerçants et participe à l'organisation de la Connected Week. Lors de la prochaine édition, la CCI insistera lors de la journée du 26 novembre sur deux thématiques : le numérique responsable et la cybersécurité en partenariat avec Angers Technopole, Aldev et ADN Ouest.



<u>Concernant l'accompagnement</u>, François LELIÈVRE indique que la CCI propose un accompagnement individuel des industriels, commerçants et prestataires de services dans l'appropriation du numérique.



2.2. Présentation du Cloud NGV

Par Jean-François REYNOUARD, représentant de CCI à Anjou Numérique.

Jean-François REYNOUARD débute sa présentation en expliquant les différences entre le Cloud et le Datacenter.

Le Cloud permet de stocker et d'accéder via internet à des données (fichiers, base de données, sauvegardes...), et d'utiliser des applications (messagerie, application de gestion, application métier...). Il s'appuie sur un Datacenter.

Jean-François REYNOUARD déclare que le marché du Cloud en Europe soulève de nombreux problèmes.

Il représente un marché de 10 milliards d'euros en France à l'année avec une croissance annuelle de près de 40%. Cela s'est accéléré avec le développement du télétravail avec la crise sanitaire.

L'offre est très concentrée. Amazon, Microsoft et Google contrôlent 66% du marché européen.

Il existe des risques importants concernant la maîtrise des données (législations extraeuropéennes à portée extraterritoriale, complexité juridique pour le traitement des données personnelles).

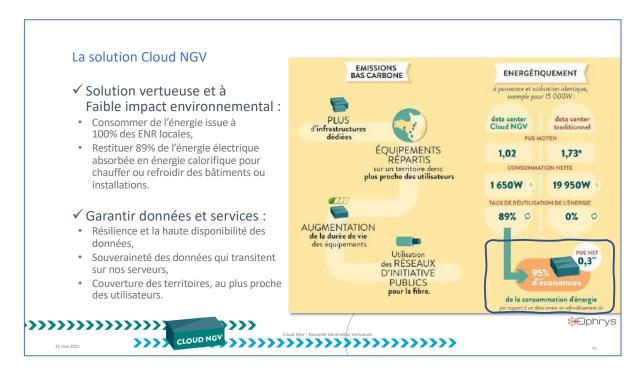
Il existe peu d'offres souveraines en France et en Europe.

Pour remédier à ce retard, la Commission européenne a lancé une initiative relayée en France par un appel à manifestation d'intérêt (AMI), « Cloud et verdissement du numérique » visant au développement d'offres souveraines sur le territoire.

Cinq projets ont été financés. De grands groupes ont manifesté leurs intérêts, parmi lesquels Orange associé à Cap Gemini et Atos. Jean-François REYNOUARD déclare que les propositions des grands groupes ne garantissent pas la souveraineté territoriale.

Il présente la solution proposée par le collectif constitué au niveau régional : le cloud NGV. Celle-ci permet de réutiliser 89% de l'énergie produite par le stockage des données dans le Cloud. Les données seront complètement sauvegardées et sécurisées.

Le budget pour déployer dans la région un démonstrateur opérationnel est estimé à 28 M€ sur 5 ans.



Jean-François REYNOUARD souligne le fait que ce projet implique tout l'écosystème : les centres de formation, les collectivités avec la région Pays de la Loire, l'opérateur régional Gigalis et des entreprises, parmi lesquelles Grolleau. Il souligne aussi que ce système nécessite d'avoir un réseau haut débit bien déployé.



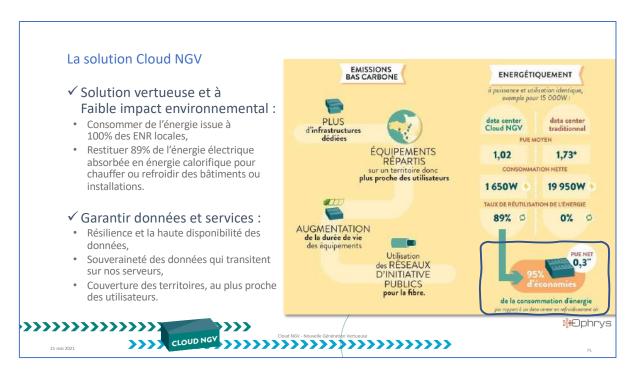
Concernant le planning, Jean-François REYNOUARD indique que les premières unités devraient être opérationnelles au bout de 12 mois. La mise en place complète du démonstrateur opérationnel devrait nécessiter 4 à 5 ans. Il indique qu'il n'y a pas de projet avec un tel niveau d'écoresponsabilité en France.

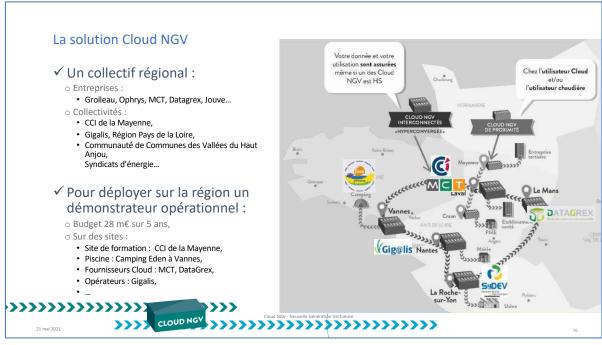
Le Président GRELIER demande si ce projet utilise une technologie particulière concernant la récupération d'énergie produite par les serveurs qu'un gros opérateur n'aurait pas.

Jean-François REYNOUARD indique que la technologie utilisée (la création d'une chaudière numérique par refroidissement d'huiles) est considérée comme trop petite par les grands groupes comme Atos.

Michel LANGEVIN constate que le système utilise des technologies existantes.

M. REYNOUARD confirme que l'innovation réside dans le fait d'associer des technologies existantes pour mettre en place le cloud. Le refroidissement par huiles est utilisé dans d'autres domaines. Dans l'informatique, les grands constructeurs commencent seulement à donner des certificats de maintien de garantie pour des systèmes à bain d'huiles.





Le Président GRELIER indique que suite à l'incendie du Datacenter OVH à Strasbourg, le fondateur a décidé de revoir sa stratégie. Il s'orienterait vers des Datacenters plus petits et plus proches des utilisateurs.

Jean-François REYNOUARD déclare que le projet NGV prévoit d'utiliser des bâtiments existants. Il indique que de gros Datacenters dans la région ne sont pas rentables, car ils n'arrivent pas à amortir leurs bâtiments qui ne sont remplis qu'à 80%.

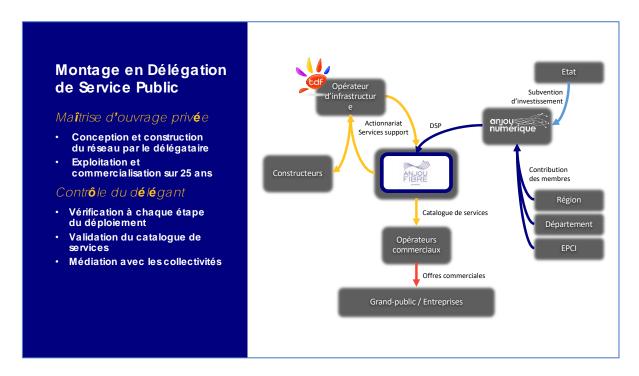
Le projet NGV a prévu de stocker les serveurs dans de petites cellules, mais avec la garantie d'une bonne répartition de l'information, grâce à la technologie de l'hyper-convergence.

2.3 Point d'étape sur le déploiement du réseau FttH par Anjou Numérique

Par Guillaume PINEAU, chargé de mission aménagement numérique, Anjou Numérique.

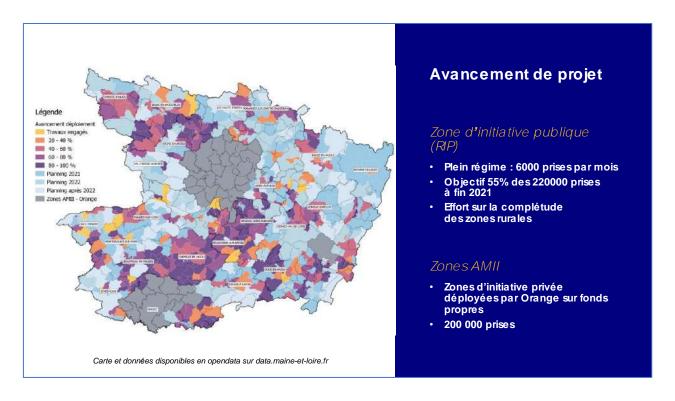
Guillaume PINEAU indique que le projet « 100% Fibre » porté par Anjou Numérique représente un investissement de 324 M€ étalé sur 25 ans. Il est financé à 86% par le Syndicat Mixte et par des subventions (36 M€), 25 M€ apportés par l'État, la Région et le Département. Ce projet représente également un important volet formation et insertion.

L'opération de délégation de service public a été montée avec l'opérateur d'infrastructure TDF.



Guillaume PINEAU déclare que le déploiement fonctionne actuellement à plein régime avec environ 6 000 prises équipées par mois. L'objectif de 55% des prises à équiper devrait être atteint en fin d'année. Le déploiement complet est prévu pour 2023.

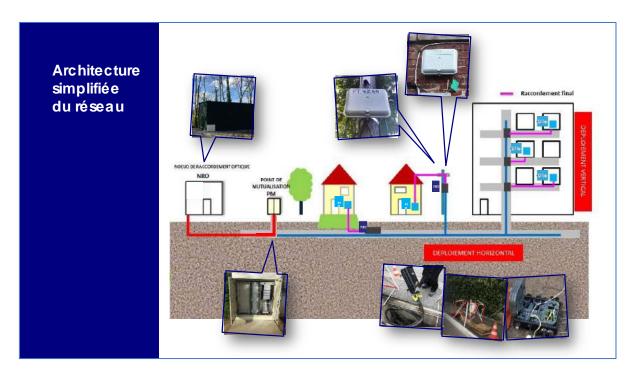
Il précise que les données sont accessibles sur data.maine-et-loire.fr.



Guillaume PINEAU présente l'architecture simplifiée du réseau.

Il précise que le raccordement final de l'utilisateur est réalisé lorsque le client prend un abonnement auprès d'un opérateur.

Il indique qu'il y a actuellement une dizaine d'opérateurs grand public et 17 opérateurs entreprises. Il précise que l'Arcep (l'Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes) a édité un guide pour aider les entreprises à choisir les offres Télécom : « Télécoms d'entreprise ».



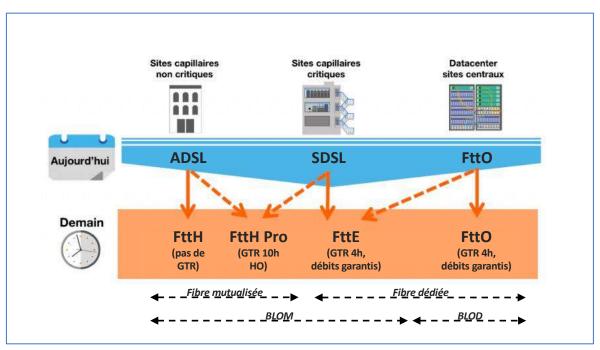


Guillaume PINEAU évoque le choix de l'ensemble des partenaires de faire de ce projet un levier d'insertion et de formation.

Sur les 120 emplois créés, 51 sont occupés par des personnes issues de l'insertion.



Guillaume PINEAU présente les évolutions apportées par la fibre optique par rapport aux solutions existantes. Il souligne que le réseau cuivre ne sera pas démonté demain. Le démontage tiendra compte de l'état d'avancement de la couverture et de la migration des clients.



Guillaume PINEAU présente l'action d'Anjou Numérique pour l'accompagnement des usagers pour lutter contre le risque de fracture numérique. Le Syndicat a construit un réseau de partenaires.

Il évoque le recrutement en cours d'une trentaine de conseillers numériques dans le département dans le cadre du Plan de relance. Il indique qu'Anjou Numérique a recruté un chargé de mission développement territorial.

Il déclare que cette démarche de fédération des acteurs est duplicable dans tous les domaines. Évoquant les actions menées par les Chambres consulaires, il affirme qu'Anjou Numérique est prêt à y apporter sa contribution.



Patrice POLLONO demande si l'arrivée de la 5G pourrait créer une situation de doublon avec le déploiement de la fibre.

Guillaume PINEAU indique que la 5G apporte un plus grand débit, permet de desservir une multiplicité d'objets connectés, et un abaissement de la latence. Mais pour fonctionner, la 5G a besoin de la fibre. Pour une bonne efficacité, il faut des relais, et donc des points d'accès à la fibre, tous les 500 mètres. Cela implique de s'appuyer sur un réseau FttH bien déployé sur le territoire. Il s'agit de deux technologies complémentaires.

Le Président GRELIER constate qu'on entend moins parler de problèmes de connexion et de rapidité à ce jour par rapport au début de la mandature.

Régis ROUSSEAU déclare qu'il y a eu des progrès et que les entreprises sont moins dans le flou, car elles sont mieux informées. C'est ce qu'il constate au niveau des entreprises du bâtiment.

3. ACTIVITÉS CCI

3.1 Communications du président

→ Livraison d'une BMW à Eurespace Cholet

Hervé FILLON indique que BMW France a fait don à Eurespace Cholet d'un véhicule dédié à la formation, qui a été livré le 19 mai. Il s'agit d'un véhicule d'exception doté de multiples options, qui constituera un intéressant support d'études en termes de mécanique, électronique et objets connectés. Il précise toutefois qu'il ne sera pas possible de rouler avec ce véhicule, car il n'est pas immatriculé.

→ Rapport d'activité

Le Président GRELIER informe les membres que parmi les documents remis ce jour figure le rapport d'activité 2020 sous la forme d'infographies.

→ Campagne CCI Compte Personnel de Formation

Le Président GRELIER indique que la CCI va lancer une campagne de communication sur la promotion du Compte Personnel de Formation. Il s'agit d'un enjeu particulièrement important pour l'activité de formation continue de la CCI.



→ Agenda

Le Président GRELIER évoque l'organisation par Destination Angers du festival du gravel à Angers, du 25 au 27 juin, <u>Nature is bike</u>. La CCI s'est associée aux Vitrines d'Angers et au Courrier de l'Ouest pour organiser un concours dans 80 commerces de l'agglomération pour tenter de gagner un vélo.

Fin de la réunion à 12h15.

La prochaine assemblée générale aura lieu le vendredi 2 juillet mai 2021.

Le Directeur général	La Secrétaire
Cyrille LAHEURTE	Véronique LEFEVRE-TOUSSAINT